



Nouveautés saison 2015/2016

Ca y est ! Les vacances sont terminées et la nouvelle saison est prête à démarrer.

Cette année, changement de présidence, changement de commission et quelques modifications du code sportif.

Changement de présidence, puisque je succède à Pierre Reynaert et à Maxime Cassis à la tête de la CSNS. Merci pour leurs aides passées et futures. Les conseils sont toujours les bienvenus.

Changement de commission aussi suite à l'appel de candidatures pour intégrer la CSNS lancé cet été. Merci à toutes les personnes qui, en déposant leur candidature, ont souhaité m'apporter leur aide et leur soutien. Malheureusement, toutes les candidatures n'ont pu être retenues ; Les avis seront écoutés et les bonnes volontés bien accueillies dans les clubs et les ligues.

La nouvelle commission est donc composée de :

- Jean Paul Bazin (ligue Ile de France) : classements, tableaux
- Maxime Cassis (ligue Rhône Alpes) : Relations avec l'International
- Marc Fiegenwald (ligue Alsace) : Championnat par équipes
- Jérémy Guigner (ligue Languedoc Roussillon) : Arbitrage
- Stéphane Ochoiski (ligue Lorraine) : Formation
- Pierre Reynaert (ligue Nord-Pas de Calais) : Administration ; Budget
- Nicolas Rivière (ligue Aquitaine) : Sportif

Les changements du code sportif

- Les 20% de points acquis la saison dernière et les points bonus sont supprimés.
- Le play-off TC regroupera 24 joueurs issus des 5 zones en prenant en compte les résultats des 3 ZST. Les 8 premiers joueurs du play-off seront qualifiés pour le championnat de France ; 16 autres joueurs issus des finales zones viendront compléter le tableau final du championnat de France TC.



Le vainqueur et le finaliste du play-off seront qualifiés pour le championnat d'Europe par équipes.

Les 2 premiers du classement prenant en compte les résultats du championnat de France de la saison 2014-2015 et les résultats des 2 premiers ZST seront qualifiés pour le championnat d'Europe TC individuel.

- 2 tournois nationaux dans la catégorie masters se dérouleront cette année. Ces 2 tournois permettront de qualifier 2 joueurs pour les championnats d'Europe individuel et par équipes et 6 joueurs pour le championnat de France master ; Le champion de France et le vice-champion de la saison 2014-2015 sont qualifiés directement pour la finale du championnat de France master. (Finale à 8)
- Il n'y a plus de tournois nationaux dans les catégories cadets, juniors et féminines. Les qualifications pour les championnats de France se feront sur inscription libre. (Finale à 12 pour les juniors et à 6 pour les féminines).

A l'issue des inscriptions, 8 juniors et 4 féminines seront qualifiés en prenant en compte les résultats des ZST (les 2 premiers ZST pour les juniors et les 3 ZST pour les féminines).

Dans la catégorie juniors, le champion de France, le vice champion et les demi-finalistes de la saison 2014-2015 sont directement qualifiés pour la finale du championnat de France junior (s'ils remplissent la condition d'âge).

Dans la catégorie féminines, la championne de France et la vice-championne de la saison 2014-2015 sont directement qualifiées pour la finale du championnat de France. Elles sont également qualifiées pour le championnat d'Europe individuel et par équipe.

Tous les cadets inscrits seront sélectionnés, dès lors qu'ils ne sont pas dans leur première année de licence.

Je reste à votre écoute ainsi que tous les membres de la CSNS.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente saison.

Isabelle Mortreux, Présidente de la CSNS.